



UNION NATIONALE DES PRESTATAIRES DE DISPOSITIFS MEDICAUX

UNPDM

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Ce rapport contient 10 pages

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE LYON-RIOM

SAS au capital de 240 000 Euros – R.C.S. Clermont-Ferrand 316420322 – Naf : 6920Z - N° intracom : FR63316420322
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région de Clermont-Ferrand – Société de Commissaires aux
Comptes près la Cour d'Appel de Riom

3 rue Patrick Depailler
La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 28 50 20

10 rue Jean Jaurès
03600 COMMENTRY
Tél. 04 70 05 31 51

Résidence Le Longchamp
Entrée 3
3 rue de la Grange aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél. 04 43 50 01 01





UNION NATIONALE DES PRESTATAIRES DE DISPOSITIFS MEDICAUX

UNPDM

13, Rue Ballu
75009 – PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Aux membres de l'Assemblée,

1°) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée au terme de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNION NATIONALE DES PRESTATAIRES DE DISPOSITIFS MEDICAUX - UNPDM, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2°) FONDEMENT DE L'OPINION :

REFERENTIEL D'AUDIT :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3°) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4°) VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5°) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6°) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BELLERIVE SUR ALLIER, le 13 mai 2025

Pour la société SEREC

Olivier JOANNET – Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	31/12/2024	31/12/2023
	Brut	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Donations temporaires d'usufruit		
Concessions, brevets, licences, marques, ...	419	419
Immobilisations incorporelles en cours		
Avances et acomptes		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel, ...		
Autres immobilisations corporelles	10 818	7 540
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes		
BIENS REÇUS PAR LEGS/DONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations et Créances rattachées		
Autres titres immobilisés	56 038	56 038
Prêts		
Autres immobilisations financières		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	67 276	7 958
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières		
En-cours de production		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises		
Avances et acomptes versés sur commandes		
CRÉANCES		
Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 520	8 640
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	5 119	5 119
Capital souscrit appelé non versé		
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		
Actions propres		
Autres titres et instruments de trésorerie		
DISPONIBILITÉS		
Autres titres et instruments de trésorerie	219 842	219 842
Charges constatées d'avance	6 971	6 971
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	246 452	237 812
Frais d'émission des emprunts (III)		
Primes de remboursement des emprunts (IV)		
Écarts de conversion actif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	313 727	297 129

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
	Net	Net
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	80 000	80 000
REPORT À NOUVEAU		
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE		
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	162 218	253 844
Total fonds reportés et déduits (II)		
Fonds déduits reportés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DEDUITS (II)	45 000	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	45 000	
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 191	52 206
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	31 804	34 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres emprunts obligataires		
Autres dettes	5 916	3 163
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	89 910	90 274
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	297 129	343 917

SEREC / SEREC CONSULTING
Le Longchamp 3
03, Rue de la Grange aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél: 04 43 50 01 01
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Cotisations		
Total des ventes de biens et services		
Vente de biens	271 298	286 608
dont ventes de dons en nature		
Ventes de services	271 298	286 608
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	48 750	43 838
Versements des fondateurs ou consommateurs de la dotation consommable	48 750	43 838
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 200	21
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 993	10
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	324 240	390 477
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Autres achats et charges externes	170 631	151 500
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	744	925
Salaires et traitements	131 210	165 063
Charges sociales	58 160	81 089
Dotations aux amortissements et aux provisions	781	1 471
Sur actif circulant : dotation aux provisions	8 640	
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Report des fonds dédiés		
Autres charges	4 712	269
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	374 878	400 317
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-50 638	-69 839

SEREC / SEREC CONSULTING
Le Longchamp 3
03, Rue de la Grande aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél: 04 43 50 01 01
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	1 672	1 082
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 541	2 402
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	4 212	3 483
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 212	3 483
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)	-46 426	-66 376
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	46 000	516
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	46 000	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	-46 000	-516
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	328 493	393 941
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII)	419 878	400 893
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-91 426	-66 892
CONTRIBUTIONS		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CONTRIBUTIONS		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Charges de prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 297 128,51 €.
Le résultat net comptable est une perte de -91 425,55 €.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rebais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rebais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SEREC / SEREC CONSULTING
Le Longchamp 3
03, Rue de la Grange aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél: 04 43 50 01 01
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	NA
Bureaux	NA
Agencements	NA
Mobilier	10 ans
Travaux	NA
Matériel et outillage	
Matériel	NA
Outillage	NA
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel informatique	NA
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	NA
Brevets	NA
Autres	NA

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La détermination de la valeur d'utilité intègre les résultats et les capitaux propres de la filiale, et, le cas échéant, de ses propres filiales, les perspectives de rentabilité future et l'importance de la filiale.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	419			419
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	9 092	1 727		10 818
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	54 367	1 671		56 038

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	419			419
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres	6 759	4 674	3 793	7 540
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

SEREC / SEREC CONSULTING
Le Longchamp 3
03, Rue de la Gange aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél: 04 43 50 01 01
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières	8 640	8 640		
Clients douteux	5 880	5 880		
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...	383	383		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers	4 736	4 736		
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	6 971	6 971		
TOTAL	26 610	26 610		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	6 971	
TOTAL	6 971	

Informations relatives au passif

Provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotation	Reprise	Valeur comptable à la clôture
Provision pour litige Prud'homme		45 000		45 000

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établisse...				
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	52 191	52 191		
Personnel et comptes rattachés	11 229	11 229		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	19 178	19 178		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 397	1 397		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 916	5 916		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	89 910	89 910		
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...				
Montant des emprunts et dettes c...				

SEREC / SEREC CONSULTING
Le Longchamp 3
03, Rue de la Grande aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél: 04 43 50 01 01
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		
Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parve...	3 457	
Personnel - Dettes provisionnées ...	10 385	
Organismes sociaux - Charges so...	5 578	
TOTAL	19 401	

SEREC / SEREC CONSULTING
Le Longchamp 3
03, Rue de la Grange aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél: 04 43 56 01 01
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z